

L'AMCLSCQ EN BREF !

Volume 43, numéro 1, le 15 janvier 2019, page 1 de 1
Rédaction : Dre Natacha Vincent

ERRATUM — partie 1 Résumé du Conseil de décembre 2018
Une erreur s'est glissée dans le texte concernant l'Entente sur
*l'accessibilité - Loi 20. **Il aurait fallu lire** : Au 30 novembre 2018*
*nous étions à 80,7% d'inscription (**168 778** inscrits depuis le*
1er janvier 2018).

PARTIE 2 | RÉSUMÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 15 DÉCEMBRE 2018

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FMOQ

- La cotisation syndicale sera majorée de 0.8% (comme l'augmentation moyenne de rémunération) de 1951\$ à 1966\$ dont 100 \$ est versé au Grand Défi Pierre Lavoie.
- De cette cotisation, l'AMCLSCQ reçoit 359 \$ par membre.

PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS

- Le Dr Jean-Marc Hébert de l'AMCLSCQ souligne les 40 ans d'implication et la dernière présence du Dr Jean-Denis Bérubé au Conseil général de la FMOQ.
- Le décès du Dr Clément Richer, ancien président de la FMOQ, est souligné.

DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DR CLAUDE GUIMOND

- La moyenne de formation par médecin, par année, est de 23,24 h (formations accréditées par la FMOQ - 2018).
- Le Règlement DPC du CMQ sera obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Une formation en ligne de la FMOQ est disponible.
- Les obligations sont de 250 h sur 5 ans. Ces heures se répartissent comme suit:
 - 10 h d'évaluation de l'exercice de la profession seront reconnues (par exemple l'annexe 13 du PADPC FMOQ).
 - 125 h d'activités accréditées.
 - 115 h autres notamment la lecture personnelle ou les autres activités non accréditées ou accréditées, conservez une liste des revues et des activités non accréditées.
 - Un minimum de 25 h par année.
- Le CMQ exigera l'envoi de la liste le 31 mars de chaque année.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION RÉGIONALISATION, DRE JULIE LALANCETTE

- APSS/ CRDS : Si vous avez des problématiques avec votre CRDS, il faut envoyer les détails à votre coordonnateur local et s'il n'y a pas de suivi, les envoyer à lucide.fmoq ou à jlalancette@fmoq.org

COMITÉ PLANIFICATION ET RÉGIONALISATION

- Rapport du Dr André Munger : Cette année le comité s'est penché sur les nouvelles technologies de l'information. Voici leurs recommandations:
 - E-consult : Consultation spécialisée, favoriser l'implantation via le MSSS.
 - Carnet santé: un tutoriel devra être disponible pour les patients via le MSSS.
 - Consultations en ligne : La FMOQ doit fixer les bases d'une telle pratique.
 - Développements technologiques : La FMOQ doit mettre sur pied un comité destiné à se prononcer sur la pertinence des nouveaux développements technologiques.

DIRECTION DES AFFAIRES,

PROFESSIONNELLES, DR MICHEL DESROSIERS

- RAMQ | Les services non assurés : La grille tarifaire doit être affichée dans la salle d'attente, sinon il y a un risque d'amende de l'ordre de 2500\$ par médecin (la réception et les salles d'examen ne sont pas acceptés).

ÉLECTIONS

- Ont été élus par acclamation:
 - 1er vice-président : Dr Marc-André Amyot
 - 2e vice-président : Dr Sylvain Dion
 - Secrétaire trésorier : Dre Josée Bouchard et ;
 - les 5 administrateurs : Drs Claude Rivard, Jacques Bergeron, Marcel Guilbault, Pierre Martin et Michel Vachon.
- À la présidence du comité de développement professionnel continu : la Dre Dominique Biron.
- Au comité d'audit (membre): le Dr Philippe Melanson ■



Association des Médecins
de C.L.S.C. du Québec

2000-3500 boul. de Maisonneuve Ouest
Westmount QC H3Z 3C1

Téléphone : (514) 875-7412
Télécopieur : (514) 875-9365
Courriel : info@amclscq.org
Site Web : amclscq.org